

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES  
PERSONNES HABILÉS À VOTER**

**DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-EM-316-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-EM-  
316 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 359 000\$ POUR  
L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE PROTÉGÉE ET D'UN BOUCLAGE D'AQUEDUC  
– CHEMIN DE LA RIVIÈRE, AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN  
MONTANT ADDITIONNEL DE 3 117 000 \$**

Je, Anny Després, greffière adjointe à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 2023-EM-316-1 modifiant le règlement numéro 2021-EM-316 décrétant une dépense et un emprunt de 1 359 000\$ pour l'aménagement d'une piste cyclable protégée et d'un bouclage d'aqueduc – chemin de la Rivière, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 3 117 000 \$* est de 9 677 ;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 979 ;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- X que le *Règlement numéro 2023-EM-316-1 modifiant le règlement numéro 2021-EM-316 décrétant une dépense et un emprunt de 1 359 000\$ pour l'aménagement d'une piste cyclable protégée et d'un bouclage d'aqueduc – chemin de la Rivière, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 3 117 000 \$* est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1<sup>er</sup> mai 2023, à 19 h 01.

(S) ANNY DESPRÉS

Anny Després, greffière adjointe

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

## DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 541 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

---

Je soussignée, France Paquette, adjointe juridique de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, déclare que je remplirai mes fonctions de responsable de registre conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Sainte-Agathe-des-Monts, ce 27 avril 2023

(S) FRANCE PAQUETTE

---

FRANCE PAQUETTE  
Adjointe juridique

Affirmé solennellement devant moi, à Sainte-Agathe-des-Monts,

Ce 27 avril 2023

(S) ANNY DESPRÉS

---

Anny Després  
Greffière adjointe